

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

BEST LEASE

Siège social : 54, Avenue Charles Nicole Mutuelle Ville 1002 Tunis

La société BEST Lease publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2014, accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes, Mr Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI et Mr Chérif BEN ZINA.

Bilan arrêté au 30 Juin 2014				
<i>(Unité : en Dinars)</i>				
Actifs	Note	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Liquidités	3.1.	1 460 509	1 079 814	714 353
Créances de leasing : encours financiers		160 647 575	132 630 120	144 753 257
Créances de leasing : Impayées		6 749 382	6 579 792	5 939 991
Agios réservés		-389 503	-722 253	-389 503
Provisions sur risques clients		-6 671 021	-5 777 370	-6 174 029
Total créances issues d'opération de leasing	3.2.	160 336 433	132 710 289	144 129 716
Portefeuille d'investissement		659 980	659 980	659 980
Provisions sur participations		-30 000	-30 000	-30 000
Total immobilisations financières	3.3.	629 980	629 980	629 980
Immobilisations corporelles		4 771 967	4 880 732	4 915 919
Ammortissements corporelles		-1 101 330	-879 044	-1 028 864
Total immobilisations corporelles	3.4.	3 670 637	4 001 688	3 887 054
Immobilisations Incorporelles		111 871	101 071	95 871
Ammortissements Incorporelles		-59 420	-61 474	-56 872
Total immobilisations incorporelles	3.5.	52 451	39 597	38 999
Autres Actifs Courants	3.6.	2 098 852	3 332 908	1 445 049
Autres actifs non courants	3.7.	283 409	33 346	348 178
TOTAL DE L'ACTIF		168 532 272	141 827 622	151 193 330
Passifs				
Emprunts et dettes rattachées	3.8.	108 458 469	103 705 565	95 596 797
Clients Crédeurs	3.9.	4 890 727	4 192 558	3 209 066
Fournisseurs et comptes rattachés	3.10.	8 205 557	4 602 516	4 274 774
Autres passifs courants	3.11.	4 505 952	5 901 389	2 756 661
Provisions pour risques		120 771	120 771	120 771
Total des capitaux propres et passifs		126 181 475	118 522 799	105 958 069
Capitaux propres				
Capital Social		30 000 000	20 000 000	30 000 000
Réserves légales		761 398	595 379	595 379
Autres capitaux propres		11 501 035	500 000	11 500 405
Actions propres		-2 168 609	-	-180 894
Reserve pour risque général		-	507 905	-
Résultats reportés		154 352	110 343	110 343
Résultat		2 102 621	1 591 196	3 210 028
Total des capitaux propres	3.12.	42 350 797	23 304 823	45 235 262
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		168 532 272	141 827 622	151 193 330

Hors Bilan arrêté au 30 Juin 2014

(Unité : en Dinars)

	30/06/2014	31/12/2013
PASSIFS EVENTUELS		
Cautions, avals et autres garanties données	-	-
Total passifs éventuels	-	-
ENGAGEMENTS DONNES		
Engagements de Financement en faveur de la clientèle	1 403 000	5 638 902
Engagements sur Titres	-	-
Engagements sur commissions et intérêts sur emprunts	8 876 736	8 968 057
Total engagements données	10 279 736	14 606 959
ENGAGEMENTS RECUS		
Garanties reçues	154 060	159 327
Intérêts à échoir sur contrats actifs	28 463 545	26 432 675
Total engagements reçus	28 617 605	26 592 002
ENGAGEMENTS RECIPROQUES		
Engagements sur titres	-	-
Emprunts obtenus non encore encaissés	16 000 000	-
Total engagements réciproques	16 000 000	-

Etat de résultat au 30 Juin 2014

(Unité : en Dinars)

	Note	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Marge sur opérations de leasing		7 255 054	6 363 437	13 218 823
Autres produits sur opérations de leasing		289 936	218 777	381 378
Variation des agios réservés		-	88 691	137 702
Total produits de leasing	3.13.	7 544 990	6 493 523	13 737 904
Charges financières nettes	-	3 002 015	2 873 449	6 048 621
Produits des placements		-	-	-
Total charges financières	3.14. -	3 002 015	2 873 449	6 048 621
Produits nets de leasing		4 542 975	3 620 074	7 689 283
Charges de personnel	3.15. -	1 023 842	866 313	1 829 446
Dotations aux provisions nettes de reprises	3.17. -	498 453	245 604	731 495

Dotation aux Pov P Depreciation titre et autres actifs	-	64 769	-	-	44 526
Dotations aux amortissements	3.18.	-	142 960	-	145 966
Autres charges d'exploitation	3.16.	-	466 990	-	437 999
Total des Charges d'exploitation		-	2 197 015	-	1 695 881
Autres gains ordinaires	3.19.		292 590		82 876
Autres pertes ordinaires	3.20.	-	10 929	-	18 074
			281 660		64 802
Impôts sur les bénéfices		-	525 000	-	397 799
Résultat de l'exercice avant modification comptable			2 102 621		1 591 196
Modifications comptables			-		-
Résultat de l'exercice après modification comptable			2 102 621		1 591 196

Flux de trésorerie arrêté au 30 Juin 2014

(Unité : en Dinars)

Flux de trésorerie	Note	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Encaissements clients	3.21.	39 316 329	38 499 302	85 176 530
Decaissements leasing	3.22.	-40 804 288	-30 994 084	-83 580 133
Decaissement personnel	3.23.	-1 015 382	-803 379	-1 889 608
Intérêts payés	3.24.	-2 488 186	-2 472 151	-5 778 491
Intérêts reçus		-	603	-
Impôts et taxes	3.25.	-1 230 664	-960 740	-833 510
Autres encaissements	3.26.	2 666	23 506	92 070
Autres décaissements	3.27.	-344 277	-901 865	-1 549 934
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION		-6 563 803	2 391 191	-8 363 076
Decaissements suite à l'acquisition des immobilisations propres	3.28.	-110 171	-184 799	-333 425
Encaissements provenant de la cession des immobilisations propres		460 092	13 200	13 200
Encaissements provenant des emprunts		-	-	-
Decaissements suite à l'acquisition des immobilisations financières	3.29.	-	-600 000	-600 000
Encaissements suite à la cession d'immobilisations financières		-	-	-
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENTS		349 922	-771 599	-920 225
Augmentation de capital		-2 168 609	-	20 819 106
Dividendes et autres distributions		-3 000 000	-	-2 000 000
Encaissements provenant des emprunts	3.30.	40 100 000	22 332 299	66 300 000
Remboursements des emprunts	3.31.	-26 906 569	-25 136 098	-78 294 942

FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	8 024 822	-2 803 799	6 824 164
VARIATION DE TRESORERIE	1 810 941	-1 184 207	-2 459 137
TRESORERIE DEBUT DE L'EXERCICE	-1 559 822	899 315	899 315
TRESORERIE FIN DE L'EXERCICE	251 119	-284 893	-1 559 822

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I. Présentation de la société :

La société « BEST LEASE » est une société anonyme de droit tunisien, avec un capital de vingt millions (30 000 000) de Dinars, au moyen d'apports en numéraire, divisé en 30.000.000 actions nominatives de un (1) dinar chacune entièrement libérées, ainsi qu'il résulte :

- ✓ des statuts de la société enregistrés à la Recette de l'Enregistrement des Actes de Sociétés 1er Bureau- Tunis.
- ✓ d'un acte de dépôt des documents constitutifs au Greffe du Tribunal de première Instance de Tunis.
- ✓ et, de la publication au journal officiel de la République Tunisienne.

La société "BEST LEASE" a pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens immobiliers et mobiliers professionnels à usage industriel, agricole et de service.

II. Convention et méthodes comptables :

- Les états financiers sont arrêtés et présentés conformément à la législation en vigueur et notamment au système comptable des entreprises.
- Ils tiennent compte des concepts fondamentaux et des conventions comptables définis par le décret 96-2459 portant approbations du cadre conceptuel de la comptabilité. Ils respectent notamment les différentes conventions comptables définies par ce même décret.

2.1- Présentation des états financiers

- Les comptes de la société « BEST LEASE » sont tenus conformément aux dispositions et aux conventions comptables énoncées par la mise à jour du système comptable des entreprises 1997 (Arrêté du Ministre des Finances du 31 décembre 1996). A la clôture de l'exercice 2008, et afin de se conformer au secteur de leasing, la société «BEST LEASE» a changé la présentation de ses états financiers en se rapportant aux normes comptables relatives aux banques et notamment la NCT21 et la norme comptable relative aux contrats de location NCT 41.

2.2- Base de mesure et conventions comptables appliquées

- Les états financiers de la société "BEST LEASE" sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les conventions comptables retenues sont en conformité avec les normes comptables généralement admises en Tunisie.
- Les conventions comptables les plus significatives appliquées pour la préparation des comptes se résument comme suit :

2.2.1- Les immobilisations

- Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables, augmenté des frais directs. **Les amortissements ont été calculés selon la méthode de l'amortissement linéaire.**

2.2.2- Immobilisations destinées à la location

- Les immobilisations destinées à la location sont les biens acquis par la société et donnés en location pour une durée qui varie entre trois et sept ans. Pour les contrats conclus avant le 1er janvier 2008, ces immobilisations sont enregistrées aux actifs du bilan pour leur coût d'acquisition et ce durant toute la durée du bail. A l'expiration du bail, le preneur aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle, arrêtée contractuellement.
- Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions).

- Il est à signaler que le bien donné en location demeure, durant la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre, de le sous louer ou de le nantir.
- Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.
- De même, le coût d'entrée des immobilisations peut subir des modifications, et ce, à l'occasion d'une consolidation d'impayés ou d'une location de biens récupérés.

2.2.3- Créances issues d'opérations de leasing

A partir de 2008, et conformément à la NC 41, les immobilisations destinées à la location sont présentées au bilan comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

2.2.4- Emprunt

Le principal des emprunts contractés est comptabilisé pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique «emprunts et ressources spéciales».

2.2.5- Politique de provision

Les provisions sont déterminées selon les normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire n°91/24 émise par la Banque Centrale de Tunisie en date du 17/12/1991 telle que modifiée par les circulaires subséquentes 99-04 et 2001-12.

Les provisions résultant de l'application de ces circulaires sont déterminées en appliquant les taux de provisions par classe sur les risques bruts diminués des produits réservés, de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur intrinsèque du bien en leasing.

Classes de risque	Taux de provision par classe
C 0 : actifs courants	0%
C 1 : actifs nécessitant un suivi particulier	0%
C 2 : actifs incertains	20%
C 3 : actifs préoccupants	50%
C 4 : actifs compromis	100%

2.2.6- Evaluation des Créances

a- Méthode d'évaluation

La détermination des provisions à constituer sur les créances clients est réalisée suivant la démarche suivante :

- Détermination de la population à examiner ;
- Classification des engagements, en fonction de leur situation au 30 Juin 2014, en 5 catégories à savoir : Les actifs courants(sains) et actifs classés (nécessitant un suivi particulier, incertains, préoccupants et compromis) ;
- Application du taux de la provision à affecter à chaque catégorie ;
- Prise en compte des événements postérieurs ;
- Prise en compte des garanties considérées comme réelles ;
- Prise en compte de la valeur intrinsèque du matériel en leasing ;
- Détermination des risques encourus.

b- Classification

La classification des créances a été effectuée sur la base des informations disponibles au 30 Juin 2014 qui concernent principalement l'ancienneté des impayés constatés sur les loyers et les autres factures :

CLASSES	RETARD DE PAIEMENT
1	INFERIEUR A 90 JOURS
2	COMPRIS ENTRE 90 JOURS ET 180 JOURS
3	COMPRIS ENTRE 180 JOURS ET 360 JOURS
4	SUPERIEUR A 360 JOURS

- La revue des événements postérieurs à la date de clôture ayant un impact sur le niveau de risque de non recouvrement des créances clients.

Cette approche a été modulée pour tenir compte des situations particulières, notamment celles relatives aux :

- Clients en contentieux ;
- Clients en arrêt de facturation ;
- Arrangements et règlements intervenus après la date d'arrêt pour les clients présentant des impayés au 30 Juin 2014.

c- Taux de provision

L'application des normes prudentielles sectorielles en vigueur en Tunisie conduit à retenir des taux de provisions prédéterminés par classe d'actifs nets (encours d'engagement diminués des garanties considérées comme réelles) :

CLASSE	TAUX DE PROVISION
0	0%
1	0%
2	20 %
3	50 %
4	100 %

Conformément à l'article 9 de la circulaire aux banques n° 91-24, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits non encaissés sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés venant en déduction du poste « créances sur la clientèle ». Cette méthode ne concerne que les actifs classés (2,3, 4 et 5).

d- Prise en compte des garanties

* Garanties retenues

Pour la détermination des provisions, seules les garanties suivantes ont été retenues :

- Les hypothèques dûment enregistrées et portant sur des biens immatriculés à la conservation de la propriété foncière ;
- Les immobilisations données en leasing.

* Evaluation des garanties

Garanties hypothécaires

Les garanties hypothécaires, dont le fondement juridique est reconnu, ont été évaluées à leur juste valeur en se basant sur leur nature et des possibilités réelles de leur réalisation. Cette valeur a été déterminée en tenant compte de la valeur déterminée par une expertise externe, tout en se référant aux prix du marché, corrigée par des décotes annuelles par type de bien afin de tenir compte de leur dépréciation éventuelle.

Garanties portant sur les immobilisations données en leasing:

- Matériel standard : valeur d'origine avec une décote de 20% par année d'âge ;
- Matériel spécifique : valeur d'origine avec une décote de 40% par année d'âge ;
- Immeuble: valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge.

Par ailleurs, la société procède à des décotes complémentaires sur la valeur intrinsèque des biens donnés en leasing pour tenir compte du risque de récupération et de réalisation de ces biens.

I. NOTES RELATIVES AU BILAN

3. 1. *Liquidités et équivalents de liquidités*

Au 30 Juin 2014, le total des liquidités a atteint un montant de 1 460 509 DT contre 1 079 814 DT au 30 Juin 2013. Il se détaille comme suit :

DESIGNATION	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
UBCI	89 736	20 054	14 136
Effet remis à l'encaissement	176 438	260 516	64 468
BTK SFAX	10 671	42 227	0
STUSID	13 274	131 066	53 094
SOUSSE AL BARAKA	47 342	103 731	76 809

AB BEJA NOUVEAU	158 457	88 443	106 007
BANQUE ZITOUNA	-	237 362	228 074
BH	39 018	159 599	69 211
CAISSE	2 970	2 883	1 030
AMEN GABES	840	840	840
ATB	32 077	1 076	1 262
STB MENZAH	6	6	6
AB BEJA ANCIEN	6	6	6
BNA BERGES DU LAC	56 370	32 005	38 922
BH AVENUE MOHAMED V	6 707	-	-
QNB NABEUL	132 476	-	-
QNB GABES	63 319	-	-
QNB SFAX	126 971	-	-
QNB	4 350	-	999
ABC BANK	375 341	-	8 513
AL BARAKA EL MENZAH	5 409	-	-
STB MENZAH NOUVEAU	8 234	-	50 976
AMEN BANK	110 497	-	-
TOTAL	1 460 509	1 079 814	714 353

3.2. Créances sur la clientèle

Au 30 Juin 2014, les créances nettes sur la clientèle s'élèvent à 160 336 433 DT contre 132 710 289 DT au 30 Juin 2013. Elles se détaillent comme suit :

DESIGNATION	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Créances de leasing : encours financiers	160 647 575	132 630 120	144 753 257
Créances leasing : impayés	6 749 382	6 579 792	5 939 991
Provisions individuelles	-5 058 749	-4 501 739	-4 735 757
Provisions collectives	-1 438 272	-1 275 631	-1 438 272
Provision pour risque général	-174 000	-	-
Agios réservés	-389 503	-722 253	-389 503
TOTAL	160 336 433	132 710 289	144 129 716

3.2.1-Normes de couverture et de division des risques :

3.2.1.1. Risques encourus supérieurs à 5 % des fonds propres nets

En application des dispositions de l'article premier de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 Décembre 1991, telle que modifiée et complétée par la circulaire n° 99-04 du 19 Mars 1999, la circulaire n° 2001-04 du 16 Février 2001, la circulaire n° 2001-12 du 4 Mai 2001 et la circulaire n°2012-09 du 29 Juin 2012, le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs ou égaux, pour chacun d'entre eux, à 5% des fonds propres nets de la société, ne doit pas excéder 3 fois les fonds propres nets.

Au 30 Juin 2014, il n'a pas été identifié de relations dont le risque encouru dépasse 5% des fonds propres nets de la Société "Best Lease".

Ainsi, ce ratio est respecté par la société "Best Lease" au 30 Juin 2014.

3.2.1.2. Risques encourus supérieurs à 15 % des fonds propres nets

En application des dispositions de l'article premier de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 Décembre 1991, telle que modifiée et complétée par la circulaire n° 99-04 du 19 Mars 1999, la circulaire n° 2001-04 du 16 Février 2001, la circulaire n° 2001-12 du 4 Mai 2001 et la circulaire n°2012-09 du 29 Juin 2012, le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs ou égaux, pour chacun d'entre eux, à 15% des fonds propres nets de la société ne doit pas excéder 1,5 fois les fonds propres nets.

Au 30 Juin 2014, il n'a pas été identifié de relations dont le risque encouru dépasse 15% des fonds propres nets de la Société "Best Lease".

Ainsi, ce ratio est respecté par la société "Best Lease" au 30 Juin 2014.

3.2.1.3. Risques encourus supérieurs à 25 % des fonds propres nets

Aux termes de l'article 2 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 Décembre 1991, telle que modifiée et complétée par la circulaire n° 99-04 du 19 Mars 1999, la circulaire n° 2001-04 du 16 Février 2001 et la circulaire n° 2001-12 du 4 Mai 2001, les risques encourus sur un même bénéficiaire ne doivent pas excéder 25% des fonds propres nets de la Société.

Au 30 Juin 2014, il n'a pas été identifié de relations dont le risque encouru dépasse 25% des fonds propres nets de la Société "Best Lease".

3.2.1.4. Ratio de solvabilité

Le montant des risques encourus pondérés, tel qu'il ressort de l'application de l'article 6 de la circulaire susvisée, s'élève à 158 371 KDT au 30 Juin 2014 contre 148 746 KDT au 31 Décembre 2013.

Le montant des fonds propres nets de la société « Best Lease », tels que définis par l'article 5 modifié du circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991, s'élève à 43 506 KDT au 30 Juin 2014 contre 43 825 KDT au terme de l'exercice 2013.

Le montant des risques encourus pondérés s'élève à 158 371 KDT. Ainsi, les fonds propres nets de la société représentent, au 30 Juin 2014, 27,47 % des risques encourus pondérés, contre 29,46 % au titre de l'exercice 2013.

3.2.2-Répartition de l'engagement par classe de risque

Classe	Encours 30/06/2014	Impayés 30/06/2014	Attente	Engagement Brut	Provisions 30/06/2014	Profits reserves 30/06/2014
0	130 049 496	1 644 287	5 800 130	137 493 913	119 347	16 549
1	19 352 929	1 650 951	-	21 003 880	14 820	9 199
2	1 929 842	461 744	-	2 391 586	147 321	2 314
3	812 156	251 852	-	1 064 008	99 442	13 225
4	2 703 021	2 740 548	-	5 443 570	4 677 818	348 217
Total	154 847 444	6 749 382	5 800 130	167 396 957	5 058 749	389 503

3.3. Portefeuille titre d'investissement

Au 30 Juin 2014, le portefeuille d'investissement a atteint un montant de 629 980 DT contre le même solde au 30 Juin 2013. Il se détaille comme suit :

DESIGNATION	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Participation NSC TELECOM	30 000	30 000	30 000
Participation EL IBHAR	29 980	29 980	29 980
Participation AMANA TAKAFOL	600 000	600 000	600 000
Provisions pour dépréciation	-30 000	-30 000	-30 000
TOTAL	629 980	629 980	629 980

Le portefeuille d'investissement de la société BEST LEASE se détaille comme suit :

Participations	Nature de la société	% de détention
NSC TELECOM	SA	3,33%
EL IBHAR	SA	19,99%
AMANA TAKAFOL	SA	6,00%

3.4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition hors TVA récupérable. Ces immobilisations nettes d'amortissements s'élèvent à 3 670 637 DT au 30 Juin 2014, s'analysent comme suit :

DESIGNATION	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Local BEST LEASE	3 809 041	4 057 903	4 047 163
Local BEST LEASE en cours	12 479	12 479	12 079
Matériel informatique	180 227	166 677	176 750
Ag. Aménagements et installations	356 377	293 457	325 746
Matériel de transport	305 789	245 727	245 727
Mobilier et matériel de bureau	108 054	104 490	108 054
Agencement en cours	-	-	400
Total brut des immobilisations corporelles	4 771 967	4 880 732	4 915 919
Amortissement Ag. Aménagement et installations	-96 053	-66 332	-79 928
Amortis. Mobiliers et matériels de bureau	-84 356	-69 375	-78 911
Amortissement matériel de transport	-138 227	-101 556	-127 875
Amortissement matériel informatique	-159 173	-138 743	-151 029
Amortissement locaux	-623 523	-503 039	-591 121
TOTAL	3 670 637	4 001 688	3 887 054

3.5. Immobilisations incorporelles

Au 30 Juin 2014, les immobilisations incorporelles nettes d'amortissements s'élèvent à un montant de 52 451 DT contre 39 597 DT au 30 Juin 2013. Ces soldes se détaillent comme suit :

DESIGNATION	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Logiciel	73 470	62 670	57 470
Autres immobilisations incorporelles	38 401	38 401	38 401
Total brut des immobilisations incorporelles	111 871	101 071	95 871
Amortissement logiciel	-59 420	-61 474	-56 872
TOTAL	52 451	39 597	38 999

Tableau de variation des immobilisations :

Désignation	Valeur Brute au 31/12/2013	Acquisition	Reclassement	Cession	Valeur Brute au 30/06/2014	Amortissements cumulés au 31/12/2013	Dotations	Reprises	Amortissements cumulés au 30/06/2014	Valeur Nette au 30/06/2014
Immeubles	4 047 163	-	-	238 122	3 809 041	591 121	100 348	67 946	623 523	3 185 518
Agencement	325 746	30 631	-	-	356 377	79 928	16 125	-	96 053	260 324
Matériels et Mobiliers	108 054	-	-	-	108 054	78 911	5 445	-	84 356	23 698
Matériels informatiques	176 750	3 477	-	-	180 227	151 029	8 144	-	159 173	21 055
Matériels de transport	245 727	60 063	-	-	305 790	127 875	10 351	-	138 226	167 563
Immobilisations en cours	12 479	-	-	-	12 479	-	-	-	-	12 479
Logiciel	57 470	16 000	-	-	73 470	56 872	2 548	-	59 420	14 050
Immobilisations incorporelles en cours	38 401	-	-	-	38 401	-	-	-	-	38 401
Total	5 011 789	110 171	-	238 122	4 883 839	1 085 736	142 960	67 946	1 160 750	3 723 089

3.6. Autres actifs courants

Au 30 Juin 2014, le solde net de ce poste s'élevant à 2 098 852 DT contre 3 332 908 DT au 30 Juin 2013, se détaille comme suit :

DESIGNATION	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Reports TVA	204 982	1 933 372	595 649
TVA récupérable	832 671	596 897	-
Prêt sur fonds social	584 611	446 739	508 020
Produit à recevoir	40 345	37 636	40 345
Acompte provisionnel	254 774	272 612	-
Débiteurs divers	40 114	32 543	5 508
Avance / Salaire	21 959	10 554	21 084
Charges constatées d'avance	5 993	1 577	5 993
Caution	900	900	900
Compte d'attente	96 100	-	-
Autres avances et acomptes	8 675	-	129 595
Certificat de leasing (CO FIN)	5 444	-	-
Remboursement assurance groupe	2 285	-	-
TVA récupérables sur biens et services	-	-	5 670

DESIGNATION	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
TVA collectées	-	78	132 202
Assurance INTERASSURE	-	-	83
TOTAL	2 098 852	3 332 908	1 445 049

3.7. Autres actifs non courants

Au 30 Juin 2014, les autres actifs non courants s'élèvent à 283 409 DT contre un solde de 33 346 DT au 30 Juin 2013 se détaillant comme suit :

DESIGNATION	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Charges à répartir	397 035	33 346	397 035
Amortissement charges à répartir	-113 626	-	-48 856
TOTAL	283 409	33 346	348 178

3.8. Emprunts et dettes rattachées

Ce poste est composé de concours bancaires pour un montant de 24 435 683 DT et de crédits bancaires pour 84 022 786 DT. Il se détaille comme suit :

- Concours bancaires

Au 30 Juin 2014, ce poste présente un solde de 24 435 683 DT contre 25 025 280 DT Au 30 Juin 2013 précédent. Il se détaille comme suit :

DESIGNATION	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Certificat de Leasing -1 an Al Baraka Bank	13 900 000	20 000 000	13 900 000
Emprunt (-1) AN THIMAR	1 000 000	-	-
Emprunt AMEN BANK - 1 AN			2 000 000
Emprunt ATB N°1- 1 AN	1 428 571	1 428 571	1 428 571
Emprunt ATB N°2 - 1 AN	142 857	107 143	285 714
Emprunt ATB N°3 - 1 AN	142 857	-	285 714
Emprunt ATB N°4 - 1 AN	285 714	-	-
Emprunt AMEN BANK - 1 AN	-	-	1 428 000
Emprunt AMEN BANK - 1 AN	357 143	357 143	357 143
Emprunt AMEN BANK N°3 - 1 AN	357 143	357 143	357 143
Emprunt AMEN BANK N°4 - 1 AN	42 857	64 286	-
Emprunt STB -1 AN	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Emprunt ABC -1 AN	4 000 000	-	6 500 000
Emprunt AMEN BANK N°6 - 1 AN	71 429	71 429	142 857
Emprunt AMEN BANK N°5 - 1 AN	71 429	107 143	178 571
Emprunt AMEN BANK N°7 - 1 AN	-	-	85 714
Emprunt AMEN BANK N°8 - 1 AN	71 429	71 429	142 857
Emprunt AMEN BANK N°9 - 1 AN	71 429	71 429	142 857
Emprunt AMEN BANK N°10 - 1 AN	28 571	28 571	57 143
Emprunt AMEN BANK N°11 - 1 AN	174 499	-	-
Emprunt BNA - AN	-	-	400 000
Certificat de Leasing Al Baraka Bank - IM BANK	65	65	65
Certificat de Leasing 9 COFIN BL/H.JEBENIANI 2	134 694	134 694	134 694
Certificat de Leasing 8 COFIN BL/H.JEBENIANI 1	119 245	119 245	119 245
Certificat de Leasing 1 COFIN BL/BBK TRIKI	2 699	2 699	2 699
C.L.12 COFIN TECHNOMETAL	100	100	100

DESIGNATION	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Banque ZITOUNA	19 073	1 000 012	-
Best Bank	1 013 879	23 287	2 147 477
AMEN BANK	-	-	22 950
BTK SFAX	-	-	39 280
STB MENZAH	-	80 893	-
TOTAL	24 435 683	25 025 280	31 158 797

- Crédits bancaires

Les emprunts et les dettes rattachées totalisant 84 022 786 DT au 30 Juin 2014 contre 78 680 285 DT au 30 Juin 2013, s'analysent ainsi :

DESIGNATION	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Certificat de Leasing (+1 AN) Al Baraka Bank	52 545 000	37 450 000	36 000 000
Certificat de Leasing (+1AN) EZZITOUNA	-	12 000 000	3 000 000
Emprunt AMEN BANK N2 (+1AN)	4 288 000	5 716 000	4 288 000
Emprunt ATB (+1)AN	4 285 714	5 714 286	4 285 714
Emprunt ATB N°2 (+1)AN	1 571 429	1 892 857	1 571 429
Emprunt ATB N°3 (+1)AN	1 714 286	-	1 714 286
Emprunt ATB N°4 (+1)AN	1 714 286	-	-
Emprunt AMEN BANK +1AN	-	2 000 000	-
Emprunt AMEN BANK N3(+1AN)	1 428 571	1 785 714	1 428 571
Emprunt AMEN BANK N4(+1AN)	1 428 571	1 785 714	1 428 571
Emprunt QNB N°1 (+ 1 AN)	2 500 000	-	2 500 000
Emprunt QNB N°2 (+ 1 AN)	3 500 000	-	-
Emprunt AMEN BANK N°7 (+1AN)	428 571	514 286	428 571
Emprunt STB (+1AN)	3 000 000	4 000 000	3 000 000
Emprunt AMEN BANK N° 6 (+1AN)	714 286	857 143	714 286
Emprunt AMEN BANK N° 5 (+1AN)	678 571	821 429	678 571
Emprunt AMEN BANK N° 8 (+1AN)	750 000	892 857	750 000
Emprunt AMEN BANK N° 9 (+1AN)	750 000	892 857	750 000
Emprunt AMEN BANK N° 10 (+1AN)	300 000	357 143	300 000
Emprunt AMEN BANK N° 11 (+1AN)	825 501	-	-
Emprunt BNA N° (+1)AN	1 600 000	2 000 000	1 600 000
TOTAL	84 022 786	78 680 285	64 437 999

3.9. Clients créditeurs

Au 30 Juin 2014, ce poste totalise un solde de 4 890 727 DT contre 4 192 558 DT au 30 Juin 2013, se détaille comme suit:

LIBELLE	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Dettes envers la clientèle	4 890 727	4 192 558	3 209 066
TOTAL	4 890 727	4 192 558	3 209 066

3.10. Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés se détaillent au 30 Juin 2014 comme suit :

LIBELLE	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Effets à payer	2 363 837	1 835 245	3 124 413

Fournisseurs créditeurs	5 841 705	2 767 125	1 150 346
Assurances Interassure	15	146	15
TOTAL	8 205 557	4 602 516	4 274 774

3.11. Autres passifs courants

Au 30 Juin 2014, ce poste totalise un solde de 4 505 952 DT contre 5 901 389 DT au 30 Juin 2013, se détaille comme suit:

DESIGNATION	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Charges à payer	2 527 935	2 375 204	2 079 287
TVA collectées	822 404	694 214	-
Retenue à la source sur honoraires et autres	139 038	103 603	201 931
Produits perçus ou comptabilisés d'avance	11 971	-	11 971
CNSS	70 378	64 654	65 620
Prime assurance à payer	13 189	394	39377
Loyer Al Baraka Bank	20 500	20 500	20 500
Mémoire frais imputés/comptes clients	112 322	40 266	76 350
Charges d'exploitation	8 345	27 000	45 000
Etat impôts/revenus des personnes physiques	22 313	22 862	6 190
Intérêt à liquider quote part BEST LEASE	72 339	37 966	37 966
Créditeurs divers à régulariser	15 977	15 977	15 977
Assurances groupe GAT	23 727	19 864	22 053
Intérêt de retard à liquider	53 149	35 427	68 744
TVA à reverser 2008	30 287	20 690	-
Compte d'attente	16 103	7 210	21 325
Dividendes à payer	1 291	2 000 000	500
Etat TFP et FOPROLOS	800	2 993	4 115
TCL	2 500	2 566	3 013
Droit de timbre	3 500	4 557	3 242
CAVIS	-	42	
Récupération frais de justice	7 428	3 152	
Diverses retenues sur salaires	500	500	500
Retenues sur salaires à rembourser Al Baraka Bank	454	454	454
Avance sur salaire	-	3 445	-
Frais de dossier	-	50	-
Remboursement dû au personnel	-	-	1 015
Impôt sur le bénéfice	525 000	397799	31 413
Retenue à la source 1%	-	-	102
TVA sur valeur résiduelle	-	-	18
Récupération frais de timbre	4 503	-	-
TOTAL	4 505 952	5 901 389	2 756 661

3.12. Capitaux propres

Au 30 Juin 2014, ce poste totalisant un solde de 42 350 797 DT contre 23 304 823 DT au 30 Juin 2013, se détaille comme suit :

DESIGNATION	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Capital souscrit appelé versé	30 000 000	20 000 000	30 000 000
Actions propres	-2 168 609	-	-180 894

Réserves légales	761 398	595 379	595 379
Primes d'émission	11 000 000	-	11 000 000
Réserves pour risques de financement	-	507 905	-
Réserves pour fonds social	501 035	500 000	500 405
Résultats reportés	154 352	110 343	110 343
Résultat de l'exercice	2 102 621	1 591 196	3 210 028
TOTAL	42 350 797	23 304 823	45 235 262

- Tableau de variation des capitaux propres

Libellé	Capital social	Actions propres	Réserves Légales	Primes d'émission	Autres Ré-serves	Réserve s Fonds Social	Résultat s Reportés	Résultat de la période	Total
<u>Solde au 31/12/2013 après affectation</u>	<u>30 000 000</u>	<u>-180 893</u>	<u>595 379</u>	<u>11000000</u>	-	<u>500 405</u>	<u>110 343</u>	<u>3 210 028</u>	<u>45 235 262</u>
Affectations approuvées par l'AGO du 17/04/2014	-	-	166 019	-	-	-	44 009	-210 028	-
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-3 000 000	-3 000 000
<u>Solde au 31/12/2013 après affectation</u>	<u>30 000 000</u>	<u>-180 893</u>	<u>761 398</u>	<u>11 000 000</u>	-	<u>500 405</u>	<u>154 352</u>	-	<u>42 235 262</u>
Augmentation du capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions propres	-	-1 987 716	-	-	-	-	-	-	-1 987 716
Intérêt sur fonds social	-	-	-	-	-	630	-	-	630
Résorption de la provision comptable	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de la période	-	-	-	-	-	-	-	2 102 621	2 102 621
Solde au 30/06/2014	30 000 000	-2 168 609	761 398	11 000 000	-	501 035	154 352	2 102 621	42 350 797

II. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

3.13. Revenus nets des opérations de leasing

Au 30 Juin 2014, ce poste totalisant un solde de 7 544 900 DT contre 6 493 523 DT au 30 Juin 2013, se détaille comme suit :

DESIGNATION	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Marge /CA taxable	4 578 654	4 188 105	8 722 317
Marge/CA non taxable	2 581 102	2 030 328	4 242 310
Total marge	7 159 756	6 218 433	12 964 627
Loyer taxable	327 896	525 947	921 563
Loyer non taxable	19 216	19 216	38 935
Dotations aux amortissements des immobilisations en leasing	-296 821	-441 093	-784 921
Total loyer net d'amortissement	50 291	104 070	175 577
Chiffre d'affaires à régulariser	-	8 251	-9 752
Pré loyer taxable	6 999	7 616	16 897
Frais dossier	38 008	25 067	71 475
Autres produits	289 936	218 777	381 378
Variation des agios réservés	-	-88 691	137 702
Produits net de leasing	7 544 990	6 493 523	13 737 904

3.14. Charges financières nettes

Au 30 Juin 2014, ce poste totalisant un solde de 3 002 015 DT contre 2 873 449 DT au 30 Juin 2013, se détaille comme suit :

DESIGNATION	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Charges financières certificat de leasing Al Baraka Bank	1 769 444	1 613 779	3 179 200
Charges d'emprunt ABC	106 488	-	124 675
Profit CO FIN.IM BANK	-	3 790	3 790
Charges emprunt AMEN BANK	469 688	542 985	1 019 539
Charges emprunt STB	129 587	174 392	355 200
Charges emprunt BNA	52 560	15 795	80 772
Quote part Al Baraka Bank HASSOUNA	-	35 006	35 006
Quote part FIN CL ZITOUNA	16 716	236 656	666 426
Charges emprunt ATB	332 192	251 046	556 153
Charges d'emprunt QNB	116 688	-	27 859
Intérêts des comptes courants	8 653	-	-
TOTAL	3 002 015	2 873 449	6 048 621

3.15. Charges de personnel

Au 30 Juin 2014, ce poste totalisant un solde de 1 023 842 DT contre 866 313 DT au 30 Juin 2013, se détaille comme suit:

DESIGNATION	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Salaire de base	674 475	610 257	1 304 141
Autres compléments de salaires	140 100	39 023	79 706
Charges sociales CNSS	109 676	94 721	177 181
Restauration personnel	29 111	25 756	53 824
ASSURANCES GAT	37 907	32 173	67 219
TFP+FOPROLOS	8 460	9 112	28 119
Indemnité de stage+SIVP	5 500	1 990	3 840
Congés payés	-	6 500	18 453
Indemnité de retraite	-	12 000	36 761
Charges sociales CAVIS	11 934	10 325	15 992
Frais de formation et séminaires	3 650	4 770	11 985
Rappel et autres salaires	-	925	925
Autres charges de personnel	1 228	17 200	18 550
Avantage en nature	-	1 560	12 750
Indemnité comité de financement	1 800	-	-
TOTAL	1 023 842	866 313	1 829 446

3.16. Autres charges d'exploitation

Au 30 Juin 2014, ce poste totalisant un solde de 466 990 DT contre 437 999 DT au 30 Juin 2013, se détaille comme suit :

DESIGNATION	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Honoraires	75 480	111 232	163 683
Jetons de présence	30 966	48 402	75 982
Frais de téléphone	25 971	18 149	54 176
Achat de traites imprimerie officielle	9 654	-	7 112
Frais de déplacements et billets des membres du Conseil d'Administration	25 650	38 338	63 386
Commissions Albaraka Bank	8 823	29 443	57 344

Achat fournitures et matières non stockées	25 442	16 916	40 886
TCL	16 459	15 295	31 491
Services extérieurs	13 569	9 381	25 578
Frais de carburant et entretien de voitures de service	6 231	6 912	13 614
Frais de mission et réceptions – autres frais de déplacement	21 599	7 387	27 392
Electricité + Eau	12 351	9 466	23 143
Primes d'assurances	-	4 100	13 906
Loyer	1 846	-	-
Maintenance LASER ET SAUVEGARDE	12 150	17 693	17 744
Entretien et réparation	7 744	6 293	17 346
Droit d'enregistrement et de timbre	23 228	25 605	51 575
Publicité – publication et relation publiques	10 171	5 801	12 360
Commissions autres banques	54 196	22 927	43 158
Honoraires comités	13 580	23 613	42 233
Cotisation et don	8 700	1 800	2 800
Divers achats	2 791	2 708	3 638
Taxes sur les véhicules	12 230	8 566	10 230
Frais journaux	1 000	2 198	5 006
-Autres droits et taxes	9 490	1 027	14 376
-Frais de connexion BCT	442	-	-
-Frais de déplacement et billets membres de CA	567	-	-
Charges divers ordinaires	32 295	396	9 331
Participation budget APTBEF	4 368	4 349	
Fournitures de bureau	-	-	1 086
Frais de téléphone GSM	-	-	1 325
TOTAL	466 990	437 999	829 900

3.17. Dotations aux provisions

Au 30 Juin 2014, ce poste totalisant un solde de 498 453 DT contre 245 604 DT au 30 Juin 2013, se détaille comme suit :

DESIGNATION	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Dotations aux provisions collectives	-	-	1 438 272
Dotations aux provisions clients	322 991	325 688	691 154
Reprises sur provisions clients	-	-225 491	-378 890
Pertes sur créances irrécouvrables	1 462	145 406	848 901
Dotation aux provisions pour risques et charges	174 000	-	44 526
Reprise sur provision collective	-	-	-1 275 631
Reprises sur perte sur créances irrécouvrables	-	-	-592 310
TOTAL	498 453	245 604	776 021

3.18. Dotations aux amortissements des immobilisations

Au 30 Juin 2014, ce poste totalisant un solde de 142 960 DT contre 145 966 DT au 30 Juin 2013, se détaille comme suit :

DESIGNATION	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	2 066	2 343	2 072
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	140 894	143 623	293 443
TOTAL	142 960	145 966	295 515

3.19. Autres gains ordinaires

Au 30 Juin 2014, ce poste totalisant un solde de 292 590 DT contre 82 876 DT au 30 Juin 2013, se détaille comme suit :

DESIGNATION	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Profit exceptionnel	-	59 453	58 863
Profit sur cession d'immobilisation	289 916	-	-
Profit sur carence	2 666	1 333	22 712
Autres récupération	-	22 051	-
Différence de règlement	7	39	466
Profit sur exercice antérieur	-	-	22 051
Reprise charge sur exercice antérieur	-	-	5 681
TOTAL	292 590	82 876	109 773

3.20. Autres pertes ordinaires

Au 30 Juin 2014, ce poste totalisant un solde de 10 929 DT contre 18 074 DT au 30 Juin 2013, se détaille comme suit :

DESIGNATION	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Pertes sur carence	10 900	2 800	2 800
Pertes exceptionnelles	-	14 688	5 420
Différence de règlement	29	585	679
TOTAL	10 929	18 074	8 899

III. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

3.21. Encaissements clients

Au 30 Juin 2014, ce poste totalisant un solde de 39 316 329 DT contre 38 499 302 DT au 30 Juin 2013.

3.22. Décaissements leasing

Au 30 Juin 2014, ce poste totalisant un solde de 40 804 288 DT contre 30 994 084 DT au 30 Juin 2013.

3.23. Décaissements personnel

Au 30 Juin 2014, ce poste totalisant un solde de 1 015 382 DT contre 803 379 DT au 30 Juin 2013, se détaille comme suit :

DESIGNATION	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Salaires	826 754	531 507	1 564 065
Assurance	37 907	38 072	67 219
CNSS	109 675	158 464	
Tiket resto	29 111	35 500	53 824
Prêts	11 935	39 836	204 500
TOTAL	1 015 382	803 379	1 889 608

3.24. Intérêts payés

Au 30 Juin 2014, ce poste totalisant un solde de 2 488 186 DT contre 2 472 151 DT au 30 Juin 2013 :

DESIGNATION	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Charges fin certif el baraka	1 156 034	1 121 103	3 129 200
Emprunt ATB	292 538	209 444	546 153
CL ZITOUNA	30 005	252 083	588 296
Emprunt ABC	159 641	-	97 675
Emprunt STB	124 286	183 333	355200
Emprunts AB	644 655	706 187	939 539
Emprunt BNA	67 373	-	55 772
Emprunts QNB	13 654	-	27 859
Charges cofin IMBANK			38 797
TOTAL	2 488 186	2 472 151	5 778 491

3.25. Impôts et taxes

Au 30 Juin 2014, ce poste totalisant un solde de 1 230 664 DT contre 960 740 DT au 30 Juin 2013 :

DESIGNATION	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Déclarations mensuelles	922 758	679 478	-
Acomptes prévisionnels	254 774	87 906	817 835
Autres	21 720	2 130	15 675
IS	31 412	191 226	-
TOTAL	1 230 664	960 740	833 510

3.26. Autres encaissements

Au 30 Juin 2014, ce poste totalisant un solde de 2 666 DT contre un solde de 23 506 au 30 Juin 2013 :

DESIGNATION	30/06/2014	30/06/2013
Commission reçue ste aures auto	-	11 134
Profit sur carence	2 666	-
Commission recue interassurance	-	12 372
TOTAL	2 666	23 506

3.27. Autres décaissements

Au 30 Juin 2014, ce poste totalisant un solde de 344 277 DT contre 901 865 DT au 30 Juin 2013 :

DESIGNATION	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Ristournes clients	-	-	1 292 382
Honoraires	146 243	458 323	205 916
Divers achats	198 034	443 542	51 636
TOTAL	344 277	901 865	1 549 934

3.28. Décaissements suite à l'acquisition des immobilisations propres

Au 30 Juin 2014, ce poste totalisant un solde de 110 171 DT contre 184 799 DT au 30 Juin 2013.

3.29. Décaissements suite à l'acquisition des participations

Au 30 Juin 2014, ce poste présente un solde nul contre un solde de 600 000 DT au 30 Juin 2013 relatif à la participation dans le capital de société AMANA TAKAFOL.

3.30. Encaissements provenant des emprunts

Au 30 Juin 2014, ce poste totalisant un solde de 40 100 000 DT contre 22 332 299 DT au 30 Juin 2013 :

DESIGNATION	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
CL ZITOUNA	-	4 000 000	5 000 000
CL Best Bank	29 100 000	11 949 999	44 300 000
Emprunt ATB	2 000 000	2 000 000	3 857 143
Emprunt AMEN BANK	1 000 000	2 400 000	2 142 857
Emprunt BNA	-	1 982 300	2 000 000
Caisse THIMAR	1 000 000	-	-
Emprunt QNB	3 500 000	-	2 500 000
Emprunt ABC	3 500 000	-	6 500 000
TOTAL	40 100 000	22 332 299	66 300 000

3.31. Remboursement des emprunts

Au 30 Juin 2014, ce poste totalisant un solde de 26 906 569 DT contre 25 136 098 DT au 30 Juin 2013 :

DESIGNATION	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
CL ZITOUNA	3 000 000	-	10 000 000
CL Best Bank	13 400 000	21 200 000	61 100 000
Emprunt BNA	400 000	-	-
Emprunt ABC	6 000 000	-	1 000 000
Emprunt ATB	285 714	-	1 428 571
Emprunt AMEN BANK	3 820 855	3 678 000	4 513 714
Cofinancement	-	258 098	252 656
TOTAL	26 906 569	25 136 098	78 294 942

IV. NOTE SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Unité : en dinars

	30/06/2014
PASSIFS EVENTUELS	-
Cautions, avals et autres garanties données	-
ENGAGEMENTS DONNES	10 279 736
Engagements de Financement en faveur de la clientèle	1 403 000
Engagements sur titres	-
Engagements sur commissions et intérêts sur emprunts	8 876 736
ENGAGEMENTS RECUS	28 617 605
Garanties reçues	154 060
Intérêts à échoir sur contrats actifs	28 463 545
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	16 000 000
Engagements sur titres	-
Emprunts obtenues non encore encaissés	16 000 000

V. NOTE SUR LES EVENEMENTS POSTE CLOTURE

Les présents états financiers intermédiaires sont autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 06 Août 2014. En conséquence, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

VI. NOTE SUR LES PARTIES LIEES

Les principales transactions avec les parties liées ayant des effets sur les comptes de la « BEST LEASE » arrêtés au 30 Juin 2014 se présentent comme suit :

1. Convention de financement en certificats de leasing avec AL BARAKA BANK

La société « BEST LEASE » a procédé, en 2012, à la révision de la convention de financement en certificats de leasing auprès de « Al Baraka Bank » conclue initialement, le 12 Octobre 2011, par deux nouvelles conventions qui se présente comme suit :

- Une convention conclue le 29 Octobre 2012, pour 50 Millions de Dinars, sur cinq ans à partir de la date de signature ;
- Une convention conclue le 24 Octobre 2012, pour 20 Millions de Dinars, à titre exceptionnel, sur une année non renouvelable à partir de la date de signature.

L'encours des certificats de leasing au 30 juin 2014 s'élève à 66 445 Mille Dinars.

2. Contrat de cession de l'agence centrale de la BEST LEASE à AL BARAKA BANK

La société « BEST LEASE » a conclu, le 2 Avril 2014, un contrat de cession avec « AL BARAKA BANK ». Ce contrat porte sur un local à usage commercial (agence centrale). Le montant de la cession s'élève à 450 000 Dinars Hors Taxes.

AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2014.

Nous avons procédé à un examen limité des états financiers semestriels de la Société « BEST LEASE » couvrant la période du 01 janvier au 30 juin 2014 et comprenant le bilan, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 168 532 Mille Dinars et un résultat bénéficiaire de 2 103 Mille Dinars.

Les organes de direction et d'administration sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables tunisiennes. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers semestriels sur la base de notre examen limité.

Nous avons conduit notre examen limité en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires en accord avec les normes d'audit généralement admises relatives aux missions d'examen limité. Ces normes exigent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers semestriels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des procédures analytiques appliquées aux données financières et des entretiens avec les responsables de la société. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'avons pas mis en œuvre toutes les diligences requises pour une mission de certification, et de ce fait nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas eu connaissance ou relevé d'éléments qui nous laissent à penser que les états financiers semestriels ci-joints de la société « BEST LEASE » arrêtés au 30 juin 2014, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 24 Juillet 2014

P/ F.M.B.Z-KPMG Tunisie

P/ C.M.C-DFK International

Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI

Chérif BEN ZINA